



Communiqué de presse

---

## **L'application Cashbee met l'épargne de ses utilisateurs au service de la relance économique avec Cashbee+ Relance**

- **Dans le contexte actuel de sortie de crise économique et sanitaire, il est urgent de réorienter une partie de la sur-épargne accumulée pendant les confinements vers le financement de l'économie réelle.**
- **Cashbee s'engage au service de cet objectif, et donne accès à des fonds labellisés « Relance » via son contrat d'assurance-vie Cashbee+. Cette offre vient compléter le catalogue de la fintech et constitue son placement le plus dynamique.**
- **Depuis janvier 2021, la plateforme d'épargne 100% mobile Cashbee est témoin et acteur de ce phénomène de collecte massive : ses encours ont plus que doublé et la fintech française a atteint les 65 millions d'encours.**

**Paris, le 19 juillet 2021**

Alors que les Français ont mis de côté quelques 120 milliards d'euros supplémentaires lors des confinements successifs, Cashbee, start-up spécialiste de l'épargne digitale, est aux premières loges : ses encours ont plus que doublé depuis janvier 2021, notamment sur le Livret rémunéré Cashbee.

Face au besoin urgent de réinjection de ces capitaux dans l'économie réelle, et avec la conviction qu'il existe chez les épargnants un désir de combiner rendement et engagement, la fintech lance avec son partenaire Generali une nouvelle offre d'épargne : Cashbee+ Relance.

### **Cashbee+ Relance propose exclusivement des investissements tournés vers l'économie réelle, en phase avec le besoin général d'engagement sociétal**

Cashbee offre dès aujourd'hui la possibilité à ses utilisateurs d'investir utilement, dans des fonds labellisés « Relance » aux ancrages territoriaux et aux engagements économiques forts :

- **Moneta Multi Caps C**, un fonds orienté vers les grandes capitalisations françaises,
- **Sextant PME A**, un fonds spécialisé sur les entreprises de taille moyenne ; et
- **Insertion Emplois Dynamique RC (Label ISR + Finansol)**, un fonds responsable axé sur les créateurs d'emploi.

L'épargnant peut souscrire à ces trois fonds avec la même simplicité que les autres produits d'épargne Cashbee, via un contrat d'assurance-vie Cashbee+ directement accessible et pilotable sur son smartphone, en gestion libre.

## **Cashbee+ Relance : les avantages du contrat d'assurance-vie Cashbee+ avec un profil d'investissement plus dynamique**

- Aucuns frais d'entrée, de sortie ni de versement, et frais de gestion du contrat de 0,75%
- Disponibilité des fonds en 72h, préservant ainsi la parfaite liquidité de l'épargne
- Aucun plafond et couverture du FGAP jusqu'à 70 000€
- Versement initial : minimum 1 000€
- Versement libre : minimum 100€
- Fiscalité : bénéfices soumis à l'impôt sur les plus-values financières (flat tax 30%). Des abattements peuvent s'appliquer après 8 ans ou dans le cadre d'une succession.

Les performances passées de certains fonds vont jusqu'à 25% par an<sup>1</sup>. Cette offre, conçue en partenariat avec Generali Vie, se veut utile et performante, et présente les perspectives de gains les plus élevées du catalogue de produits d'épargne Cashbee.

**Marc Tempelman et Cyril Garbois, co-fondateurs de Cashbee commentent :** « *Dans le contexte de sortie de crise économique et sanitaire, il nous semblait plus qu'urgent de mettre l'épargne des ménages au service de l'économie réelle. Nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir participer à la relance économique en proposant aux épargnants français de s'engager à nos côtés via notre sélection de fonds labellisés Relance, toujours de façon simple et rapide, directement depuis un smartphone* ».

### **A propos de Cashbee**

Cashbee, fintech française spécialiste de l'épargne mobile, met l'argent au service des épargnants. Son application mobile offre des produits d'épargne simples, intelligents, engagés et optimisés : un livret rémunéré parmi les plus compétitifs du marché, une offre d'épargne longue en partenariat avec Generali, Cashbee+, le premier contrat d'assurance-vie responsable et entièrement pilotable depuis son smartphone, et Cashbee+ Immo, une sélection de fonds immobiliers accessible via un contrat d'assurance-vie Cashbee+ - en partenariat avec Generali Vie.

Implantée dans les locaux de Platform58, l'incubateur de La Banque Postale, Cashbee a lancé son application d'épargne en 2019 pour atteindre aujourd'hui plus de 65 millions d'euros épargnés par ses utilisateurs.

Cashbee est un établissement de paiement, agréé par l'ACPR et soumis à ce titre aux plus hautes exigences de sécurité. Cashbee est également inscrit à l'ORIAS comme courtier en opérations de banque et en assurances.

---

<sup>1</sup> L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

**Contacts :**

**NewCap — Ambre Delval**

Relations presse

adelval@newcap.fr

[+33] 01 44 71 98 52

**NewCap — Nicolas Merigeau**

Relations presse

nmerigeau@newcap.fr

[+33] 01 44 71 94 98

**Cashbee - Raphaël Ronot**

Directeur Marketing

raphael.ronot@cashbee.fr

[+33] 06 86 76 36 91